

Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune

UT Habitat

REF : UT HABITAT2009001

Signataire : VD/NF

OBJET :Signature d'une convention d'objectifs avec l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers,

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu le projet de convention d'objectifs entre la commune d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt pour le public d'Aubervilliers de ces activités de conseil et d'information sur le logement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le principe et le contenu de la convention d'objectifs entre la commune d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre des activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers d'une durée d'un an, reconductible.

ARTICLE 2 : Approuve l'attribution d'une subvention annuelle de 5 060 euros TTC à l'ADIL 93 pour la soutenir financièrement dans l'exercice de ces activités,

ARTICLE 3 : Autorise le Maire à signer ladite convention d'objectifs.

Le Maire